

POLYNESIE FRANCAISE  
 COMMUNE DE MAHINA  
 ILE DE TAHITI

Subdivision Administrative des Haes du Vent  
**ARRIVÉE LE**  
**29 AVR. 2015**  
 N° ..... / IDV

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
 DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION  
**21 avril 2015**

L'an deux mille quinze, le vingt-huit, le Conseil Municipal convoqué légalement s'est réuni dans la Salle de conseil du Centre d'Accueil en séance publique sous la présidence de Monsieur JAMET Patrice, Maire de la Commune de Mahina.

DATE D'AFFICHAGE  
**21 avril 2015**

DATE DE SEANCE  
**28 avril 2015**

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	33
Présents	27
Procuration	03
Votants	30

NOM & PRENOM	FONCTION	PRESENT	ABSENT	PROCURATION
JAMET Patrice	Maire	X		
OPUTU Lorna	1 <sup>ère</sup> adjointe	X		
FRITCH Frédéric	2 <sup>e</sup> adjoint	X		
PAOFAI Marie	3 <sup>ème</sup> adjointe	X		
QUINQUIS Bran	4 <sup>ème</sup> adjoint	X		
FAUA Tenuhiarii	5 <sup>ème</sup> adjointe	X		
YEE ON Léonce	6 <sup>ème</sup> adjoint	X		
OOPA Vaiora	7 <sup>ème</sup> adjointe	X		
VERO Jacki	8 <sup>ème</sup> adjoint	X		
KWONG Chantal	9 <sup>ème</sup> adjointe	X		
COJAN Marie-Pauline	Conseillère M	X		
IZAL Yves	Conseiller M	X		
IRITI Chestine	Conseillère M	X		
TEUIRA Damas	Conseiller M	X		
WONG Célestine	Conseillère M	X		
TEHEI Tariu	Conseiller M.	X		
FRITCH Edgar	Conseiller M.	X		
COLOMBANI Benjamin	Conseiller M.	X		
PAOFAI Lory	Conseillère M	X		
TEAUROA Jimmy	Conseiller M	X		
TEMATARU Vanessa	Conseillère M	X		
GOODING Orama	Conseillère M		X	
TEIPOARII Gloria	Conseillère M	X		
AFO Warren	Conseiller M.	X		
LUCAS Lucie	Conseillère M	X		
LEBOUCHER Patrick	Conseiller M.	X		
CALMEL Marcelle	Conseillère M	X		
CHANGUY Sandy	Conseillère M		X	CALMEL Marcelle, Conseillère Municipale
MATITAI Joe	Conseiller M		X	
TAPUTUARAI Hervé	Conseiller M		X	LUCAS Lucie, Conseillère Municipale
BOURINEAU James	Conseiller M	X		
SANQUER Nicole	Conseillère M		X	
MAPOTOEKE Tehotu	Conseillère M		X	BOURINEAU James, Conseiller Municipal

Absten	00	
Suffrage	30	
Exprime	30	
POUR	30	
CONTRE	00	
FF	DIRD	
WA	DRE	
H.F	DSTEP	B. Trv B. Rt
V.O	DCAP	B. EC/Elect B. Soc B. Santé B. Soci B. Anim B. Q B. Ent/Emploi B. Culture B. Artisanat
M.P	DFR	B. Finances B. Marchés

**Portant**  
**modification**  
**des emplois permanents à temps incomplet**

Formant la majorité des membres en exercice  
 Absents : 06  
 Madame IRTI Chestine, Conseillère municipale a été élue Secrétaire.

- Vu la loi n° 71/1028 du 24 décembre 1971 modifiée, relative à la création et à l'organisation des Communes dans le Territoire de la Polynésie française promulguée par l'arrêté n° 31/AA du 6 janvier 1972 ;
- Vu le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création des Communes dans le Territoire de la Polynésie française ;
- Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française modifiée ;

- Vu la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2122-22 et L2122-23
- Vu l'ordonnance n° 2007-1434 du 05 octobre 2007 portant extension des 1er & 2ème & 5ème alinéas du C.G.C.T. ;
- Vu la délibération n° 21-2014 du 13 février 2014 portant création des emplois permanents dans le cadre dans l'intégration dans la fonction publique communale.
- Vu l'arrêté n° 133/2015 portant numérotations des emplois de la ville de Mahina

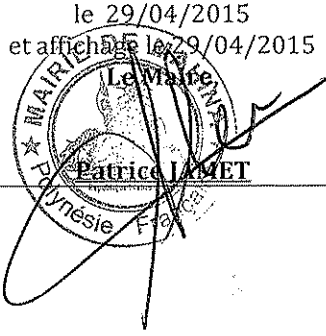
## EN SA SEANCE DU 28 AVRIL 2015

### ADOPTÉ

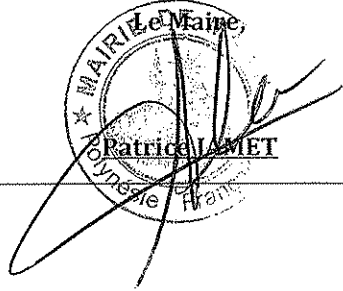
**Article 1<sup>er</sup>** : Les emplois permanents de fonctionnaires sont créés selon le tableau suivant :

Référence	Emplois	Spécialité/Grade	Temps
142090	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps complet
142091	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps complet
142092	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps complet
142093	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps complet
142094	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps complet
142095	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps complet
142096	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps complet
142097	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps complet
142098	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps complet
142099	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps complet
142100	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps complet
142101	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps complet
142102	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps complet
142103	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps complet
142104	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps complet
142105	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps complet
142106	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps complet
142107	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps complet
142108	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps complet
142109	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps complet
142110	Conducteur de transport en commun	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps complet
142111	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps complet
142112	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps complet
142113	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps complet
141010	Agent d'accueil	Administratif/Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps Complet
141011	Agent d'accueil	Administratif/Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps complet
141012	Agent d'accueil	Administratif/Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps complet

	<p><b>Article 5 :</b> La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de trois mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.</p>
<p><b>Acte rendu exécutoire</b> Après envoi à la subdivision administrative le 29/04/2015 et affiché le 29/04/2015</p>	<p>Fait et délibéré le 28 avril 2015. Pour copie conforme au registre des délibérations</p>



Le Maire,  
Mairie de Le Maine,  
Mayenne, France.  
Patrice LAMET



Le Maire,  
Mairie de Le Maine,  
Mayenne, France.  
Patrice LAMET

**Article 2 :** Les emplois permanents de fonctionnaires sont supprimés tels que dans le tableau suivant :

Référence	Emplois	Spécialité/Grade	Temps
142001	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps non complet 30H / semaine
142005	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps non complet 30H / semaine
142011	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps non complet 25H / semaine
142012	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps non complet 30H / semaine
142019	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps non complet 30H / semaine
142020	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps non complet 25H / semaine
142023	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps non complet 25H / semaine
142025	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps non complet 25H / semaine
142027	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps non complet 25H / semaine
142028	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps non complet 25H / semaine
142031	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps non complet 30H / semaine
142034	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps non complet 30H / semaine
142039	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps non complet 25H / semaine
142044	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps non complet 30H / semaine
142045	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps non complet 30H / semaine
142046	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps non complet 30H / semaine
142050	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps non complet 30H / semaine
142051	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps non complet 30H / semaine
142052	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps non complet 25H / semaine
142058	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps non complet 30H / semaine
142059	Conducteur de transport en commun	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps non complet 25H / semaine
142060	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps non complet 30H / semaine
142063	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps non complet 25H / semaine
142076	Agent polyvalent des écoles	Technique/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps non complet 30H / semaine
141001	Agent d'accueil	Administratif/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps non complet 25H / semaine
141002	Agent d'accueil	Administratif/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps non complet 25H / semaine
141003	Agent d'accueil	Administratif/ Agent, Agent qualifié, Agent principal	Temps non complet 25H / semaine

**Article 3 :** Les emplois créés sont inscrits au budget principal

**Article 4 :** Le Maire et le Directeur Général des Services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

ANNEXE – Tableau consolidé des emplois de la ville de Mahina (28 avril 2015)

Spécialités	Cadre d'emploi	Grade	Heures/ Semaine	Nombre d'emplois
	Emploi fonctionnel	Directeur Général des Services Directeur Général Adjoint des Services		1 1
Administratif	Conception et encadrement	Conseiller principal		1
		Conseiller qualifié		3
		Conseiller		5
	Maitrise	Technicien principal		7
		Technicien		2
Application	Adjoint principal Adjoint principal provisoire Adjoint Adjoint provisoire		10 1 6 1	
Exécution	Agent principal Agent qualifié Agent		3 - 3	
Technique	Conception et encadrement	Conseiller principal		-
		Conseiller qualifié		-
		Conseiller		1
	Maitrise	Technicien principal		1
		Technicien		-
Application	Adjoint principal Adjoint principal provisoire Adjoint classe exceptionnelle Adjoint		10 5 1 25	
Exécution	Agent principal		15	
	Agent principal		3	
	Agent qualifié		15	
	Agent		33	
	Agent		10	
	Agent		11	
Sécurité civile	Conception et encadrement	Lieutenant Colonel		-
		Commandant		-
		Capitaine		-
	Maitrise	Lieutenant Major		1 -
Application	Adjudant Sergent		- 4	
Exécution	Caporal chef		2	
	Caporal		3	
	Sapeur		3	
Sécurité publique	Conception et encadrement	Directeur de police principal		-
		Directeur de police qualifié		-
		Directeur de police		-
	Maitrise	Chef de service de classe exceptionnelle		
		Chef de service de classe normale		1
Application	Brigadier Gardien Gardien provisoire		4 11 1	
Exécution	Agent de sécurité publique principal		-	
	Agent de sécurité publique qualifié		-	
	Agent de sécurité publique		2	

## **Rapport de présentation**

La présente délibération modifie les emplois permanents à temps incomplet de la ville de Mahina.

Ces emplois à temps incomplets sont des emplois d'agents polyvalents des écoles pour des durées de 25 et 30 heures par semaine.

Il s'agit, ici, de les porter à temps complet. Cette modification se fait par la création d'un nouvel emploi à temps complet et par la suppression dans le même temps de l'emploi à temps incomplet.

La modification de ces emplois a été anticipée et est déjà inscrite dans le budget de la ville de Mahina pour l'exercice 2015.